

Annexe 3

Fonction	
Nature du poste	Chaire d'enseignement en collège
Nature de la spécificité	Classe à double cursus musique
Discipline	Education musicale et chant choral
N°UAI établissement	0752530t
Nom établissement	Collège Octave Gréard
Adresse établissement	28, Rue du Général Foy
N° téléphone établissement	01.42.93.45.05
Personne à contacter (titre, nom, prénom, fonction)	Monsieur CARON Principal
Précisions concernant la spécificité du poste (type d'enseignement, public, contexte établissement)	Le collège Gréard accueille parmi les dispositifs existants un double cursus musique en partenariat avec le CRR de Paris (8 classes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}).
Contraintes particulières d'exercice (Volume horaire concerné par l'exercice de missions spécifiques, connaissances théoriques, pratiques, utilisation de matériels spécifiques, ...)	Ce poste s'établit sur un besoin de 15 heures. En regard du profil d'un partenaire de type conservatoire, il nécessite des compétences musicales solides (vocales et instrumentales corrélées à celles de chef de chœur). Par ailleurs, le développement de projets incluant les élèves de l'établissement appelle un professeur possédant une expertise disciplinaire et pédagogique reconnue. Compétences numériques attendues.
Définition des missions (Enseignement, partenariat, conduite et suivi de projets, ...)	Partagé entre des missions d'enseignement ordinaires et en prise avec le dispositif double cursus, le professeur assure la bonne organisation de projets en lien avec l'équipe de direction. Compte-tenu de la situation actuelle de l'établissement, il a vocation à faciliter le rayonnement du dispositif et l'enrôlement des autres élèves dans des projets communs
Compétences souhaitées	Expertise didactique et pédagogique Maitrise vocale Direction de chœur Bonne maitrise d'un instrument accompagnateur Compétences d'écriture et d'arrangement Compétences de rédaction et de conduite de projets Autonomie, sens de l'initiative, de l'implication et des échanges au sein du partenariat
Expérience professionnelle antérieure souhaitée	<i>Lauréat de l'Agrégation de musique.</i> Un parcours solide de musicien instrumentiste, chanteur et/ou de chef de chœur Une expertise pédagogique reconnue

Annexe 3

Visa chef d'établissement :



Visa inspecteur :

